



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 65242

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les perspectives du service civique. Lors de sa conférence de presse de septembre 2014, le Président de la République a affirmé qu'il souhaitait que le service civique soit élargi, sans préciser le cadre de cette évolution. Aussi elle souhaiterait qu'il puisse lui préciser les dispositions qui pourraient être prises en ce sens par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le service civique constitue un instrument majeur au service de l'engagement de la jeunesse en faveur de l'intérêt général. Le Président de la République a annoncé le principe d'un service civique universel, une expérience courte, bénévole, souple, compatible avec les études, une formation, un emploi ou un stage. Le rôle du Ministre en charge de la jeunesse et de la vie associative est d'en préciser les modalités avec les acteurs : les jeunes, les associations, les structures publiques qui pourraient les accueillir puis de les mettre en oeuvre. Le Gouvernement a, dans un contexte budgétaire contraint, affecté 100 millions d'euros sur trois ans (2014-2017) pour permettre le développement du service civique. Parallèlement, des réflexions sont engagées dans le but de faire évoluer l'assiette des financements du dispositif, notamment dans un cadre interministériel, par un recours plus important aux financements européens et aux contributions d'autres opérateurs publics ou privés. Mobiliser un nombre encore plus important de jeunes, dans l'objectif d'atteindre 100 000 engagés d'ici 2017, suppose également la mise en oeuvre de mesures visant à faciliter et reconnaître l'engagement citoyen de la jeunesse. Les freins potentiels à l'engagement, tels la mobilité, doivent être levés, les compétences acquises par les volontaires doivent être mieux reconnues dans une logique de parcours. Le rapport remis en juillet 2014 par M. François Chérèque « Liberté, égalité, citoyenneté : un service civique pour tous » propose à cet égard plusieurs axes de travail qui feront l'objet d'une étude approfondie.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65242

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8212

Réponse publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 967